



Déclaration liminaire à la CAPD du 15 janvier 2019

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs,

Voici maintenant huit semaines que la France et notre département connaissent un mouvement social d'une ampleur inédite, que le Monde Diplomatique de janvier nomme « soulèvement ». A ce sujet, analystes politiques et journalistes spécialisés sont quasi-unanimes : c'est parce que M. le Président de la République depuis dix-huit mois, ignore les corps intermédiaires (partis politiques, syndicats, associations et autres ...) indispensables à tout dialogue social, que le pays est arrivé à un tel chaos. De même, M. le Ministre de l'Éducation Nationale, avait juré craché à l'automne 2017 : « l'École n'a pas besoin, à chaque alternance politique, d'une nouvelle loi. Elle peut se gouverner autrement. Il n'y aura pas de loi Blanquer, j'en serai fier. » Et voilà que depuis, sans aucune consultation sérieuse des organisations syndicales, programmes / réformes de la formation / réforme du baccalauréat / loi « école de la confiance » se succèdent à un rythme effréné !

13 septembre 2018 – 15 janvier 2019... quatre mois sans que cette instance n'ait été réunie. Et encore, il a été annoncé que la réunion d'aujourd'hui n'était que formelle : il s'agit uniquement de procéder à l'élection des membres de la commission de réforme.

Pour le SNUipp-FSU, les questionnements des personnels, les problèmes que connaissent les équipes dans nos écoles au quotidien, ne peuvent se résoudre seuls (ni d'ailleurs par téléphone, par échanges de méls ni simplement lors d'audiences). Les CAPD, instances représentatives paritaires, permettent d'éclaircir, de solutionner, dans la transparence, bien des difficultés rencontrées par les enseignants.

CAPD, CHSCT ou CTSD doivent être de réels lieux d'échange, de débats et de décisions transparentes, responsables et équitables.

Le SNUipp-FSU reste très attaché aux instances représentatives et s'opposera fortement à toute réforme qui envisagerait de les faire disparaître ou de les fusionner.

Enfin, ayant noté que vous ne souhaitiez pas de questions diverses, nous nous sommes limités aux plus nécessaires.

En cette période de vœux, souhaitons que cette année 2019 voie émerger un réel dialogue social, souhaitons que les Délégués du Personnel que nous sommes soient considérés, reconnus et entendus.

Les délégués du Personnel

Christophe BOISSIER, Mathilde CANET, Sylvie FOURNIER, Laetitia MELLADO,
Georges MICHEL, Mathéa MICHELI-PONGE et Corinne PLACE